 Paris, le 25 janvier 2016

 **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Les élus siégeant en Commission consultative paritaire au CNC, ont démissionné collectivement de leur mandat, ce matin.

Depuis un an, ils constatent en effet que les conditions pour assurer pleinement l’exercice leur mandat se dégradent.

Le mépris que vient de leur témoigner publiquement un de leurs principaux interlocuteurs de cette instance (le responsable RH), les renforce dans ce constat et justifie cette décision de démission collective.

Les représentants du personnel considèrent que le mode de gouvernance de la Présidente du CNC, Frédérique BREDIN se traduit par une régression de l’exercice des droits syndicaux alors même que les représentants du personnel ont été élus grâce à une mobilisation très importante aux élections de représentativité de décembre 2014 où la FSU a été crédité de 51% des voix au comité technique d’établissement.

La section SNAC-FSU du CNC